

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DU BUREAU**

Bureau du **7 janvier 2013**

Décision n° **B-2013-3847**

commune (s) :

objet : Fourniture de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques non captifs et réalisation de prestations ponctuelles d'intervention associées nécessaires à l'entretien et à la réparation des équipements des véhicules poids lourds du parc de la Communauté urbaine de Lyon - 2 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction de la propreté

**Rapporteur** : Monsieur Kimelfeld

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : mercredi 26 décembre 2012

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 8 janvier 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Mme Domenech Diana, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bouju, Julien-Laferrrière.

Absents excusés : MM. Da Passano (pouvoir à M. Barral), Buna (pouvoir à M. Bouju), Mme Guillemot (pouvoir à M. Crédoz), MM. Charrier, Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Barge, Claisse (pouvoir à Mme Pédrini), Mmes Peytavin, Frih (pouvoir à M. Darne J.), MM. Assi, Sangalli (pouvoir à M. Desseigne).

Absents non excusés : MM. Daclin, Bernard R., Vesco, Rivalta, David G., Lebuhotel.

**Bureau du 7 janvier 2013****Décision n° B-2013-3847**

objet : **Fourniture de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques non captifs et réalisation de prestations ponctuelles d'intervention associées nécessaires à l'entretien et à la réparation des équipements des véhicules poids lourds du parc de la Communauté urbaine de Lyon - 2 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction de la propreté

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 19 décembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Le présent marché a pour objet la fourniture de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques non captifs et la réalisation de prestations ponctuelles d'intervention associées nécessaires à l'entretien et à la réparation des équipements des véhicules poids lourds du parc de la Communauté urbaine de Lyon.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en application des articles 33, 39, 40, 57 à 59 du code des marchés publics pour l'attribution du marché relatif à la fourniture de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques non captifs et la réalisation de prestations ponctuelles d'intervention associées destinée à l'entretien et à la réparation des équipements des véhicules poids lourds du parc de la Communauté urbaine - 2 lots.

Les prestations font l'objet de l'allotissement suivant :

- lot n° 1 : pièces non captives pour les châssis poids lourds,
- lot n° 2 : pièces non captives pour des équipements portés par les poids lourds.

Chaque lot ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de 4 ans à compter de sa date de notification. Le lot n° 1 comporterait un engagement de commande minimum de 1 200 000 € HT, soit 1 435 200 € TTC et maximum de 2 800 000 € HT, soit 3 348 800 € TTC pour la durée du marché. Le lot n° 2 comporterait un engagement de commande minimum de 200 000 € HT, soit 239 200 € TTC et maximum de 800 000 € HT, soit 956 800 € TTC pour la durée du marché.

Dans le respect des articles 53 et suivants, et de l'article 77 du code des marchés publics, la commission permanente d'appels d'offres, lors de sa séance du 7 décembre 2012, a classé les offres et choisi, pour les différents lots, celles des entreprises ou groupements d'entreprises suivants :

- lot n° 1 : pièces non captives pour les châssis poids lourds ; entreprise Porteret & Gobillot SA, pour un montant minimum de 1 200 000 € HT, soit 1 435 200 € TTC et maximum de 2 800 000 € HT, soit 3 348 800 € TTC sur la durée totale du marché,

- lot n° 2 : pièces non captives pour des équipements portés par les poids lourds ; entreprise 2GP, pour un montant minimum de 200 000 € HT, soit 239 200 € TTC et maximum de 800 000 € HT, soit 956 800 € TTC sur la durée totale du marché.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits marchés, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**1° - Autorise** monsieur le Président à signer les marchés à bons de commande d'une durée ferme de 4 ans concernant la fourniture de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques non captifs et la réalisation de prestations ponctuelles d'intervention associées nécessaires à l'entretien et à la réparation des équipements des véhicules poids lourds du parc de la Communauté urbaine de Lyon, et tous les actes contractuels y afférents, avec les entreprises ou groupements d'entreprises suivants :

- lot n° 1 : pièces non captives pour les châssis poids lourds ; entreprise Porteret & Gobillot SA, pour un montant minimum de 1 200 000 € HT, soit 1 435 200 € TTC et maximum de 2 800 000 € HT, soit 3 348 800 € TTC sur la durée totale du marché,

- lot n° 2 : pièces non captives pour des équipements portés par les poids lourds ; entreprise 2GP, pour un montant minimum de 200 000 € HT, soit 239 200 € TTC et maximum de 800 000 € HT, soit 956 800 € TTC sur la durée totale du marché.

**2° - Les dépenses** de fonctionnement en résultant seront prélevées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2013 et suivants - compte 606 810 - fonctions 812 et 813 - opérations n° 0P25O2499 et n° 0P24O2478 pour la part fourniture et compte 615 511 - fonctions 812 et 813 - opérations n° 0P25O2499 et n° 0P24O2478 pour la part entretien et réparations.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le Président,  
pour le Président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 8 janvier 2013.**